

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le VENDREDI 15 DÉCEMBRE, à 16 h 12, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SEPTIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 11).

### ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Yassine MANGROLIA (arrivé à 16 h 20, avant l'examen des rapports), Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN (arrivée à 16 h 29, au rapport n° 23/7-003), Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, David BELDA, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN (arrivée à 16 h 35, au rapport n° 23/7-003), Éric DELORME, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Arnaud HUGUET (arrivé à 16 h 19, avant l'examen des rapports), Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND (arrivée à 17 h 12, au rapport n° 23/7-008), Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM (arrivée à 16 h 26, au rapport n° 23/7-003), Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY (arrivée à 16 h 22, au rapport n° 23/7-001), Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Michel LAGOURGUE (arrivé à 16 h 17, avant l'examen des rapports), Henriette BABET (arrivée à 16 h 17, avant l'examen des rapports), Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 16 h 18, avant l'examen des rapports)

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Ibrahim DINDAR		par Gilbert ANNETTE
Dominique TURPIN	pour toute la durée de la séance	par Julie PONTALBA
Karel MAGAMOOTOO		par Geneviève BOMMALAIS
David BELDA	à compter de son départ à 19 h 22, au rapport n° 23/7-025	par Fernande ANILHA
Christelle HASSEN	jusqu'à son arrivée à 16 h 35 au rapport n° 23/7-003	par Jean-François HOAREAU
Benjamin THOMAS	à compter de son départ à 18 h 49, au rapport n° 23/7-019	par Raihanah VALY
Julie LALLEMAND	jusqu'à son arrivée à 17 h 12 au rapport n° 23/7-008	par Jean-Pierre MARCHAU
Aurélié MÉDÉA	pour toute la durée de la séance	par Jean-Max BOYER
Michel LAGOURGUE	à compter de son départ à 19 h 35, au rapport n° 23/7-028	par Noela MÉDÉA MADEN
Wanda YENG-SENG BROSSARD	pour toute la durée de la séance	par Jean-Pierre HAGGAI
Vincent BÈGUE	à compter de l'arrivée de sa mandataire à 16 h 18, avant l'examen des rapports	par Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

### DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé à la nomination du secrétaire de séance pris dans le sein du conseil municipal. Jean-Max BOYER a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (44 présents sur 55) ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

## ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

---

Sur proposition de la maire, les rapports n° 23/7-062, n° 23/7-063 et n° 23/7-064 portant passation de conventions entre la Commune de Saint-Denis, la Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion (SHLMR) et l'Établissement public foncier de la Réunion (ÉPFR) pour l'acquisition foncière et le portage respectivement des terrains cadastrés BH 546, 547 et 548 situés rue Tessan à Sainte-Clotilde pour la réalisation d'opérations de logements aidés ont été inscrits à l'ordre du jour de séance par vote à main levée et à l'unanimité des votants.

## ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	en qualité de	au titre de la (l')	rapport n°
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	CAP 23/7-007
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	(titulaire)	délégués / Ville	CROUS (théâtre Vladimir Canter) 23/7-011
- <u>Jean-Max BOYER</u>	(suppléant)		
- <u>Jacques LOWINSKY</u>		parent	Lokal de la Source
- <u>Gilbert ANNETTE</u>		parent	ANVPR
- <u>Philippe NAILLET</u>		parent	ADRIE
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	CAP
- <u>Brigitte ADAME</u>	(présidente)	députée / CINOR	MDEN de la Réunion
- <u>Jean-Max BOYER</u>		employé	
- <u>Éricka BAREIGTS</u>	(présidente)	maire de Saint-Denis	MLN
- <u>Jacques LOWINSKY</u>	(président délégué)	délégués / Ville	
- <u>Raihanah VALY</u>			
- <u>Gérard FRANÇOISE</u>			
- <u>Christèle BEAUMIER</u>			
- <u>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</u>		partenaire	CÉVIF
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	ARCV
- <u>Noela MÉDÉA MADEN</u>		présidente	FJJ
- <u>Geneviève BOMMALAIS</u>		parente	ASD
- <u>Geneviève BOMMALAIS</u>		vice-présidente	ADÉSC
- <u>Marie-Anick ANDAMAYE</u>		parente	BCD
- <u>Arnaud HUGUET</u>		vice-président	OMS de Saint-Denis
- <u>Éricka BAREIGTS</u>		maire de Saint-Denis	CPTS Nord Réunion 23/7-022
- <u>Marie-Anick ANDAMAYE</u>	(titulaire)	délégués/ maire	
- <u>Stéphane PERSÉE</u>	(suppléant)	pour la promotion de la santé	

- Éricka BAREIGTS	(titulaire)	candidats	Conférence régionale...	23/7-024
- Jacques LOWINSKY	(suppléant)			
- Gérard FRANÇOISE		mandataire / Département	SIDR	23/7-035
- Érick FONTAINE		délégué / Ville	SHLMR	23/7-038
- Monique ORPHÉ		délégués / Ville	SODIAC	23/7-039
- Jean-François HOAREAU				
- Virgile KICHENIN				
- Érick FONTAINE		délégué / Ville	SHLMR	23/7-041
- Éricka BAREIGTS		maire de Saint-Denis	AGORAH	23/7-042
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-043
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-044
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
(2) David BELDA		délégué / Ville	SÉDRÉ	23/7-045
- Gérard FRANÇOISE	(PDG)	délégués / CINOR	SODIPARC	23/7-051
- Jean-François HOAREAU				
- Jean-Alexandre POLEYA		délégués / Ville		
- Virgile KICHENIN				
- Jean-Pierre MARCHAU				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-062
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-063
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-064
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				

CAP  
CROUS  
ANVPR  
ADRIE  
CINOR  
MDEN...  
MLN  
CÉVIF  
ARCV  
FJJ  
ASD  
ADÉSC  
BCD  
OMS...

Club Animation Prévention  
Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires (théâtre Vladimir Canter)  
Association nationale des Visiteurs de Prison de la Réunion  
Association pour le Développement des Ressources pour l'Insertion et pour l'Environnement  
Communauté intercommunale du Nord de la Réunion  
Maison de l'Emploi du Nord de la Réunion  
Mission locale Nord  
Collectif pour l'Élimination des Violences intrafamiliales  
Association réunionnaise des Centres de Vacances  
Foyer des Jeunes de Joinville  
Archers de Saint-Denis  
Association dionysienne d'Éducation sportive canine  
Basket Club dionysien  
Office municipal des Sports de Saint-Denis

Conférence régionale...  
SIDR  
SHLMR  
SODIAC  
ÉPFR  
SÉDRÉ  
PDG  
SODIPARC

Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols  
Société immobilière du Département de la Réunion  
Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion  
Société dionysienne d'Aménagement et de Construction  
Établissement public foncier de la Réunion  
Société d'Équipement du Département de la Réunion  
président directeur général  
Société dionysienne de Gestion des Équipements

(1) élue absente / représentée  
(2) élu parti au rapport n° 23/7-025

(le mandataire ayant voté en son seul nom propre)

## DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Michel LAGOURGUE Henriette BABET	arrivés à 16 h 17	
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivée à 16 h 18	avant l'examen des rapports
Arnaud HUGUET	arrivé à 16 h 19	
Yassine MANGROLIA	arrivé à 16 h 20	
Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY	arrivée à 16 h 22	au rapport n° 23/7-001
Audrey BÉLIM	arrivée à 16 h 26	
Claudette CLAIN	arrivée à 16 h 29	au rapport n° 23/7-003
Christelle HASSEN	arrivée à 16 h 35	
Philippe NAILLET	sorti à 16 h 53 revenu à 17 h 03	au rapport n° 23/7-007 au rapport n° 23/7-008
Brigitte ADAME	sortie à 16 h 58 revenue à 17 h 03	après le vote du rapport n° 23/7-007 au rapport n° 23/7-008
Julie LALLEMAND	arrivée à 17 h 12	au rapport n° 23/7-008
Benjamin THOMAS	sorti à 17 h 30 revenu à 18 h 04	au rapport n° 23/7-008 au rapport n° 23/7-011
Marylise ISIDORE	sortie à 17 h 49 revenue à 18 h 04	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Pierre MARCHAU	sorti à 17 h 54 revenu à 18 h 02	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Joëlle RAHARINOSY	sortie à 17 h 55 revenue à 18 h 08	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Alexandre POLEYA	sorti à 17 h 57 revenu à 18 h 29	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Max BOYER Jacques LOWINSKY Gilbert ANNETTE <small>(voir élus intéressés : CROUS - Lokal de la Source - ANVPR)</small>	sortis à 18 h 31	au rapport n° 23/7-011 (thématiques : Culturel - Éducation populaire - Handicap/ Intégration/ Discrimination) pour le vote correspondant (lignes : CROUS - Lokal de la Source - ANVPR)
Gilbert ANNETTE	revenu à 18 h 32	au rapport n° 23/7-011 après vote de la ligne « ANVPR »

Philippe NAILLET Brigitte ADAME Jean-Max BOYER (confer supra) Éricka BAREIGTS (présidence assurée par Jean-François HOAREAU) Jacques LOWINSKY (confer supra) Raihanah VALY Gérard FRANÇOISE Christelle BEAUMIER (voir élus intéressés : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)	sortis à 18 h 32 revenus à 18 h 33 (hors Éricka BAREIGTS)	au rapport n° 23/7-011 (thématique : Insertion) pour le vote correspondant (lignes : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY Noela MÉDÉA MADEN Christelle HASSEN Geneviève BOMMALAIS Marie-Anick ANDAMAYE Arnaud HUGUET (voir élus intéressés : CAP - CÉVIF - ARCV - FJJ - Vivancia océan Indien - ASD - ADÉSC - BCD - OMS de Saint-Denis)	sortis à 18 h 33 revenus à 18 h 35 (hors Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY et Noela MÉDÉA MADEN)	au rapport n° 23/7-011 (thématique : Insertion) pour le vote correspondant (lignes : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)
Philippe NAILLET	sorti à 18 h 37 revenu à 18 h 42	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-014
Éricka BAREIGTS (élue intéressée : MLN)	revenue à 18 h 40	au cours de la présentation du rapport n° 23/7-013
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (élue intéressée : CÉVIF) Noela MÉDÉA MADEN (élue intéressée : FJJ)	revenues à 18 h 42	au rapport n° 23/7-014
Henriette BABET	sortie à 18 h 36 revenue à 18 h 43	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-014
Guillaume KICHENAMA	sorti à 18 h 36 revenu à 18 h 45	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-016
Jean-François HOAREAU	sorti à 18 h 42 revenu à 18 h 44	au rapport n° 23/7-014 au rapport n° 23/7-016
Yassine MANGROLIA	sorti à 18 h 42 revenu à 18 h 51	au rapport n° 23/7-014 au rapport n° 23/7-019
Benjamin THOMAS	parti à 18 h 49	au rapport n° 23/7-019 en laissant procuration à Raihanah VALY
Éricka BAREIGTS (présidence assurée par Jean-François HOAREAU) Marie-Anick ANDAMAYE Stéphane PERSÉE (voir élus intéressés : CPTS Nord de la Réunion)	sortis à 19 h 09 revenus à 19 h 10	avant examen du rapport n° 23/7-022 au rapport n° 23/7-023

<b>Éricka BAREIGTS</b> <small>(présidence assurée par Jean-François HOAREAU)</small> <b>Jacques LOWINSKY</b> <small>(voir élus intéressés : Conférence régionale...)</small>	sortis à 19 h 14 revenus à 19 h 23	avant examen du rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
<b>Sonia BARDINOT</b>	sortie à 19 h 15 revenue à 19 h 25	au rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
<b>Michel LAGOURGUE</b>	sorti à 19 h 16 revenu à 19 h 30	au rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
<b>David BELDA</b>	parti à 19 h 22	au rapport n° 23/7-025 <small>en laissant procuration à Fernande ANILHA</small>
<b>Éric DELORME</b>	sorti à 19 h 34 revenu à 19 h 44	au rapport n° 23/7-028 au rapport n° 23/7-034
<b>Michel LAGOURGUE</b>	parti à 19 h 35	au rapport n° 23/7-028 <small>en laissant procuration à Noela MÉDÉA MADEN</small>
<b>Gérard FRANÇOISE</b> <small>(voir élus intéressés : SIDR)</small>	sorti à 19 h 44 revenu à 19 h 45	avant examen du rapport n° 23/7-035 au rapport n° 23/7-036
<b>Érick FONTAINE</b> <small>(voir élus intéressés : SHLMR)</small>	sorti à 19 h 45 revenu à 19 h 46	avant examen du rapport n° 23/7-038 au rapport n° 23/7-039
<b>Monique ORPHÉ</b> <b>Jean-François HOAREAU</b> <b>Virgile KICHENIN</b> <small>(voir élus intéressés : SODIAC)</small>	sortis à 19 h 46 revenus à 19 h 47	avant examen du rapport n° 23/7-039 au rapport n° 23/7-040
<b>Érick FONTAINE</b> <small>(voir élus intéressés : SHLMR)</small>	sorti à 19 h 48 revenu à 19 h 49	avant examen du rapport n° 23/7-041 au rapport n° 23/7-042
<b>Éricka BAREIGTS</b> <small>(voir élus intéressés : AGORAH)</small> <small>(présidence à Jean-François HOAREAU puis à Brigitte ADAME au rapport n° 23/7-043)</small>	sortie à 19 h 49 revenue à 19 h 51	avant examen du rapport n° 23/7-042 au cours du rapport n° 23/7-043
<b>Gilbert ANNETTE</b> <b>Jean-François HOAREAU</b> <b>Julie PONTALBA</b> <b>Benjamin THOMAS</b> <small>(voir élus intéressés : ÉPFR)</small>	sortis à 19 h 51 revenus à 19 h 52 <small>(hors Gilbert ANNETTE et Julie PONTALBA)</small>	avant examen du rapport n° 23/7-043 après vote du rapport n° 23/7-044
<b>Yassine MANGROLIA</b>	sorti à 19 h 51 revenu à 19 h 58	au rapport n° 23/7-043 au rapport n° 23/7-051
<b>Gilbert ANNETTE</b> <b>Julie PONTALBA</b> <small>(élus intéressés : ÉPFR)</small>	revenus à 19 h 55	au rapport n° 23/7-048

Gérard FRANÇOISE		
Jean-François HOAREAU		
Jean-Alexandre POLEYA	sortis à 19 h 57	avant examen du rapport n° 23/7-051
Virgile KICHENIN	revenus à 19 h 58	au rapport n° 23/7-052
Jean-Pierre MARCHAU		
(voir élus intéressés : SODIPARC)		

Philippe NAILLET	sorti à 20 h 02	au rapport n° 23/7-055
	revenu à 20 h 07	au rapport n° 23/7-059

Gilbert ANNETTE		
Jean-François HOAREAU		
Julie PONTALBA	sortis à 20 h 09	avant examen du rapport n° 23/7-062
Benjamin THOMAS	revenus à 20 h 11	après vote du rapport n° 23/7-064
Érick FONTAINE		
(voir élus intéressés : ÉPFR et SHLMR)		

**OBJET**            **Soutien aux initiatives locales 2024**  
Attribution de subventions et conventionnement avec les organismes percevant plus de 23 000 euros

---

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions municipales aux associations.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une Délibération relative aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, il a été approuvé le principe de la conclusion de contrats d'objectifs et d'avenants à ceux existants avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 (conventions types joints en annexes).

Les associations sont des acteurs majeurs du vivre ensemble et du développement durable.

Ainsi, la Ville souhaite soutenir les initiatives des bénévoles, promouvoir le tissu associatif dionysien dans les quartiers en apportant un soutien volontariste aux actions culturelles, sportives, sociales, d'éducation, de jeunesse et d'insertion contribuant à la cohésion sociale.

Pour cette séance, il est proposé d'affecter 25 586 856 € dans le cadre du Budget primitif (BP) 2024 au titre du soutien aux initiatives locales. Pour l'exercice 2024, une convention sera établie avec chaque organisme dont la subvention inscrite au Budget est supérieure ou égale à 23 000 €.

Pour votre information, vous pourrez trouver en annexe 1 l'ensemble des subventions versées lors de cette séance du Conseil municipal, qu'elles fassent ou non l'objet d'une convention. Pour les associations, les établissements publics, et les SARL en annexe 2, des conventions types vous sont proposées.

Les crédits budgétaires pour ces subventions seront prélevés sur les lignes déjà existantes de « subventions diverses non réparties ».

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1 ;
- 2° d'approuver la convention type à passer avec les organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 2 ;
- 3° de m'autoriser ou mon (ma) représentant(e) à signer les actes à intervenir ;
- 4° de m'autoriser ou mon (ma) représentant(e) à verser les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en annexes 1 et 2 ;
- 5° d'autoriser les inscriptions des dépenses correspondantes imputées au Budget principal sous le chapitre 65.



**OBJET**        **Soutien aux initiatives locales 2024**  
Attribution de subventions et conventionnement avec les organismes percevant plus de 23 000 euros

---

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°23/7-011 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame Brigitte ADAME - 2ème adjointe au nom des commissions « Ville Citoyenne », « Ville Fraternelle », « Ville Ambitieuse » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

## APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

*7 abstentions : ABOUBACAR BEN VITRY Faouzia, BEGUE Vincent (par procuration),  
YENG-SENG BROSSARD Wanda (par procuration), BABET Henriette, LAGOURGUE Michel,  
MEDEA MADEN Noela, HAGGAI Jean-Pierre)*

### **ARTICLE 1**

Approuve l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1.

### **ARTICLE 2**

Approuve la convention type à passer avec :

- ALOA (ASSOCIATION DE LOISIRS POUR LES AGENTS DE LA VILLE DE SAINT-DENIS),
- AAPEJ (ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE) \_ PASREL PLUS (Association loi 1901),
- ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE (Association loi 1901),
- ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION COMPAGNONS BATISSEURS DE LA REUNION (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR" (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ) (Association loi 1901),

- ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUCELINA CENTRE MULTI ACCUEIL POUCELINA II (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR L'EDUCATION A LA BIENVEILLANCE ANIMALE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE ET AUX HARCELEMENTS (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SOURS PERKISYON (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE) (Association loi 1901),
- BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD) (Association loi 1901),
- BELLEVUE POUR TOUS (Association loi 1901),
- CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE) (Etablissement public),
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (Etablissement public),
- CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA (Association loi 1901),
- CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDNOI) (S.A.R.L),
- CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP) (Association loi 1901),
- CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM) (Association loi 1901),
- COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP) (Association loi 1901),
- ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE) (Association loi 1901),
- FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP) (Association loi 1901),
- FOOTBALL CLUB MOUFIA (Association loi 1901),
- FRANCE MEDIATION RESEAU D'ACTEURS DE LA MEDIATION SOCIALE (Association loi 1901),
- GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM) (Association loi 1901),
- HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS) (Association loi 1901),
- JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS) (Association loi 1901),
- JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS (Association loi 1901),
- LA LANTERNE MAGIQUE (Association loi 1901),
- LA REUNION DES LIVRES (LRDL) (Association loi 1901),
- LASOURS HANDBALL (Association loi 1901),
- LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE (Association loi 1901),
- MISSION LOCALE NORD (MLN) (Association loi 1901),
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) (Association loi 1901),
- PARLE A ZOT (Association loi 1901),
- PROXIMITE ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES (Association loi 1901),
- REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE) (Association loi 1901),
- RUN ACTION (Association loi 1901),
- SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA) (Association loi 1901),
- SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB) (Association loi 1901),
- UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR) (Association loi 1901),
- VIVANCIA OCEAN INDIEN (Association loi 1901),
- WEBCUP (Association loi 1901).

### **ARTICLE 3**

Autorise la maire ou son (sa) représentant(e) à signer les actes à intervenir.

### **ARTICLE 4**

Autorise la maire ou son (sa) représentant(e) à verser les subventions, conformément aux tableaux en annexes 1 et 2.

### **ARTICLE 5**

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget principal sous le chapitre 65.

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### C.C.A.S.

PAGE 1/1

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	7 970 085	Fonctionnement et programmes d'actions
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	55 515	Lieu d'Accueil Parents Enfants
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	816 000	Personnel mis à disposition
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	58 400	Relais Assistantes Maternelles Itinérant
<b>TOTAL C.C.A.S.</b>		<b>8 900 000</b>	

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****CULTUREL**

PAGE 1/9

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
2 MOONS	Association loi 1901	2 800	Exposition et Atelier photo dans les classes passerelles
ARTIS MUNDI	Association loi 1901	4 000	Réunion Island AXIS MUNDI
ARTMAYAGE REUNION	Association loi 1901	2 500	Projet Création entre les lignes
ARTMAYAGE REUNION	Association loi 1901	6 500	Projet artistique Artmayage Festival - Danse ton kartié
ASSOCIATION COEUR DES ILES	Association loi 1901	1 800	Promotion des métiers artisanaux et renforcement des liens communautaires à travers des soirées de partage associatif
ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	2 000	Fête des pères en musique
ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	1 800	Krasé maloya
ASSOCIATION CULTURELLE LANGUE ARABE ET OURDOU (ACLAO)	Association loi 1901	1 800	Activités, animations et ateliers culturels tout au long de l'année
ASSOCIATION CULTURELLE OUDZIMA DE LA REUNION.(ACO)	Association loi 1901	1 800	Promouvoir et animer l'île de la Réunion à travers la culture nationale
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	1 800	Les mémoires du quartier Ilet Quinquina
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	2 500	Le moringue des anciens
ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	1 800	Studio maison
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET ART DRAMATIQUE LOULOU PITOU	Association loi 1901	2 500	Accès à la culture (danse) et valorisation des élèves de l'EMMDAD Loulou Pitou
ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	5 600	Participation concours et battle Régional, National et International
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT-SANTE-EDUCATION DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 800	Journée culturelle de sapologie

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### CULTUREL

PAGE 2/9

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ASSOCIATION EKOL MORING BALEYAZ 974	Association loi 1901	3 500	Intégrer les jeunes à la culture du Moring
ASSOCIATION FAT-CAP	Association loi 1901	17 000	Festival Réunion Graffiti 2024 - Création d'un musée à ciel ouvert sur Saint-Denis, Capital du Street Art
ASSOCIATION FE BOUGE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 800	Développement culturel
ASSOCIATION FENOMENN	Association loi 1901	4 000	Création d'un spectacle de théâtre musical avec du contenu historique indien océanique
ASSOCIATION JEUNESSE ACTIVE DU CHAUDRON	Association loi 1901	1 800	Fête des pères faite de la musique
ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	1 800	Ateliers théâtre pour petits et grands
ASSOCIATION MIARO	Association loi 1901	5 600	Saint-Denis et le gran Maronaz. Mise en valeur des résistants les plus farouches à l'esclavage: les
ASSOCIATION MIRA PARTAGE	Association loi 1901	3 500	Concours de pêche
ASSOCIATION MIRA PARTAGE	Association loi 1901	3 500	La collecte de mémoire avec les ZARBOUTANS des quartiers du Bas Maréchal Leclerc
ASSOCIATION NOUROU LI HAIRI	Association loi 1901	2 500	Festivités culturelles
ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	1 000	Action culturelle réunionnaise
ASSOCIATION REGIONALE D'EXPANSION MUSICALE (AREM)	Association loi 1901	1 800	L'AREM au coeur des quartiers. L'idée du lien social sous-tend les orientations stratégiques du plan d'action 2022-2025
ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	2 500	Festival au fil de l'eau
ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	2 500	Tikatsou
ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE DIONYSIENNE.ASFD	Association loi 1901	2 500	Semaine créole

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****CULTUREL**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	1 800	Spectacle de fin d'année de notre association
ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	1 800	L'Inde dans nout quartier : Ateliers vacances scolaires
ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	1 000	Fanm en lèr : l'odyssée culturelle indienne 2024
ASSOCIATION VIV ENSEMB (EX ASSOCIATION URBAIN ZENESS ZILOT)	Association loi 1901	2 500	Cinéma Bollywood plein air
ASSOCIATION ZANBOS - KAYANM FM	Association loi 1901	5 600	Valorisation de la culture créole à travers KAYANM-FM
AXE BRASIL	Association loi 1901	4 000	Festival brésilien et 10 ans de l'association AXE BRASIL
BAND'DECIDEE	Association loi 1901	4 000	Promotion de la Bande Dessinée à la Réunion et dans l'océan indien
BRAS-MAHO ASSOCIATION	Association loi 1901	2 500	Action culturelle, artisanale
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 000	Journée Européenne du Patrimoine
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 800	Gran Mèr Kal
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 000	Atelier artisanal / couture
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 500	Fête des artistes 2024
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 500	La Somen Kréol
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDNOI)	S.A.R.L	290 000	Programme d'activités 2024 du Centre dramatique national de l'Océan indien
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (THEATRE VLADIMIR CANTER)	Etablissement public	7 000	Mon Kampus lé Gadiamb

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****CULTUREL**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
CIAO REUNION OU CIAO, L'ASSOCIATION DES ITALIENS A LA REUNION ET DES REUNIONNAIS ITALOPHILES	Association loi 1901	2 800	10ème festival du film italien
CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	2 800	Talents la Kour 2024
CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	2 500	La Fête du court métrage à La Réunion 2024
CIRKÉ CRAKÉ	Association loi 1901	4 000	Karébaré
COMPAGNIE 3.0	Association loi 1901	3 500	Mise en oeuvre du programme d'activité 2024 de la Compagnie 3.0
COMPAGNIE LEPOK EPIK	Association loi 1901	4 000	Création du spectacle "Petit Traité de toutes les Vérités sur l'Existence"
COMPAGNIE LES DEBOUSSOLE-E-S	Association loi 1901	4 000	Création théâtrale 2023-24 "En Bateau ou La Position confortable du héros vous est refusée"
COMPAGNIE SAKIDI	Association loi 1901	4 000	Programme d'activités 2024 - Compagnie de Théâtre SAKIDI
COMPAGNIE VERONIQUE ASECIO	Association loi 1901	2 500	Création chorégraphique et actions d'éducation artistique et culturelle
CONSTELLATION	Association loi 1901	2 500	L'atelier constellé
CONSTELLATION	Association loi 1901	4 000	Animation et gestion du 12 La Galerie
DONN LA MAIN	Association loi 1901	2 000	Journées du Patrimoine
DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	300	Fête de la musique
DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	1 700	Semaine créole
ECLATS DE L'ILE	Association loi 1901	2 800	Ouverture d'un programme de clowns hospitaliers à l'Hôpital d'Enfants de Saint-Denis



**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****CULTUREL**

PAGE 5/9

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	3 500	Journée des Associations de la Montagne 2024
EUMOLPE	S.A.S	4 000	L'homme bicentenaire:Création lyrique (opéra) pour voix, orchestre, électronique et percussions réunionnaises de Labelle
FAMILLE MAXIME LAOPE	Association loi 1901	2 800	20 ans bann Laope i Shante Maxime
FAMILY SONG MOULIN	Association loi 1901	4 000	Production d'événement musical et animation du quartier
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	4 000	L'art ek la manière
FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	Association loi 1901	1 800	Orchestre à l'école, école primaire Michel Debré, Début d'une nouvelle cohorte de 4 ans 2023-2027
FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	1 000	Journée internationale du créole
GADIAMB 974	Association loi 1901	8 000	Les Sons du Villaz
GAYAR ZARBOUTAN	Association loi 1901	2 000	Montre et raconte à nou la vie lontan
GENERATION AFRICAN NEW STYLE	Association loi 1901	3 500	Animation de proximité - Quartier du Vauban
HAYLIE FLIGHT	Association loi 1901	5 000	Mizik dan lé ho
HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	3 500	Activités et Développement des Hauts
JAZZ CLUB DE LA REUNION	Association loi 1901	2 000	Développement de l'éducation artistique et culturelle
KAF'EIR	Association loi 1901	4 000	Donner des cours de danse
KAF'EIR	Association loi 1901	2 000	Gala de fin d'année

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****CULTUREL**

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
KLAXON	Association loi 1901	7 600	6ème édition du festival Court derrière
KLAXON	Association loi 1901	4 000	Soirées de projection Cinemawon
KOLATIER (EX ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET ADAP)	Association loi 1901	1 800	Animation musicale et transmission de la culture réunionnaise
KOZE CONTE	Association loi 1901	3 500	Marmit zistoir Bel marmit zistoir
KWZ	S.A.S	3 500	Production du long-métrage documentaire "Garanti 100% kréol" de Laurent Pantaléon
LA KOURMETRAGERIE	Association loi 1901	2 800	Projection en plein air de courts métrages de La Réunion dont la musique originale est composée par des artistes locaux
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	13 000	Festival Cinémarmailles - 26ème édition
LA REUNION DE LA POP CULTURE	Association loi 1901	1 200	Fées-Tival Geek et Associations 2024
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	10 000	Prix Roman Métis des lecteurs de Saint-Denis
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	11 900	1er Salon du livre de jeunesse de l'océan Indien à Saint Denis
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	20 000	Grand Prix Roman Métis / Prix Roman Métis des Lycéens
LA VOIX EN SCENE OI FORMATION CONSEIL COACHING D'ARTISTE	Association loi 1901	2 800	Tremplin des Voix Saison 9
LABEL FRER2SON	Association loi 1901	1 500	Généalogie
LANBELI	Association loi 1901	2 500	Court-métrage de fiction "Le Dodo lé la"
L'ASSOCIATION DES PARENTS D' ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU RUISSEAU BLANC (A.P.E.R.B.)	Association loi 1901	800	Découverte de l'art scénique

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****CULTUREL**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	4 000	11 ième édition picnic maloya
LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	2 800	Bel dans la kour édition 8
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	1 000	Latlyé Kamayann
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	1 800	Résidence d'artiste - De recherche et de professionnaliation
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	1 800	Valorisation des archives vidéo de Lerka
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	4 000	Patrimoine en Mouvement : six Expériences Artistiques et Culturelles
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	1 500	20 ans de Lerka Le livre (sortie)
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	1 000	Promotion et Revitalisation de la Langue et Culture Créole : Limazinèr Mots Marins Mots Marons & Kine lo Nouvomo
LES CONFLORS	Association loi 1901	4 000	Action culturelle
LES VOLONTAIRES DIONYSIENS	Association loi 1901	2 800	Faire connaître Louis JESSU et le théâtre populaire réunionnais
LIGUE D'IMPROVISATION REUNIONNAISE (LIR)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement - Promotion de l'improvisation théâtrale
L'OR EBENE	Association loi 1901	500	Musique et parentalité
MEDIA REUNION	Association loi 1901	5 000	Organiser la 4 ème édition de Bretagn'Art, le salon de l'artisanat et du commerce de proximité
MEDIA REUNION	Association loi 1901	2 500	Le Grand Live
MUSICALE DE L'OCEAN INDIEN M.O.I	Association loi 1901	2 800	Nuit de Toirab

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****CULTUREL**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
NOUVEAUX TERRITOIRES	Association loi 1901	4 000	Masterclass volume 3
NOUVEAUX TERRITOIRES	Association loi 1901	2 000	Ti traversée kréol
OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	4 000	Création et mise en ligne d'un dictionnaire interactif fransé-rényoné/français-réunionnais
PITON TRIANGLE	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement de l'association PITON TRIANGLE
QU'AVEZ VOUS FAIT DE MA BONTE ?	Association loi 1901	4 000	Programme artistique globale Cie Qu'avez vous fait de ma bonté ?
RANT DANN ROND	Association loi 1901	2 000	À la Découverte de l'Île : la maison du coco
RENAISSANCE MOUFIA II	Association loi 1901	1 000	Journée du patrimione
RENAISSANCE MOUFIA II	Association loi 1901	1 500	Notre matinée carnaval
RENAISSANCE MOUFIA II	Association loi 1901	1 200	Semaine Kréol
RENAISSANCE MOUFIA II	Association loi 1901	1 500	Allon bat karé
REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	S.A.R.L	4 000	Les foyers de la colère, court métrage sur les violences intrafamiliales et conjugales
REVATHI DANCE ACADEMY	Association loi 1901	1 500	Danse Indienne (Bollywood et Kollywood)
REZONANS KREOL DE LA MONTAGNE (EX "TI SOURS I KOUL LONTAN" ARTS ET PATRIMOINE)	Association loi 1901	1 000	L'avenir nout lontan
RUN EXOTIK ART	Association loi 1901	2 500	Omaz nout culture
SHUUUT	Association loi 1901	1 800	Favoriser la pratique musicale par le plus grand nombre de personnes

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### CULTUREL

PAGE 9/9

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
SINONSA	Association loi 1901	2 000	Edition d'une revue littéraire de nouvelles et textes courts: Le Nouveau KANYAR n°02 continuation d
SOUNDARAVALLI'S DANCERS	Association loi 1901	2 000	Réalisation des costumes de danse pour les spectacles
SWADES	Association loi 1901	4 000	Aide à diffusion des spectacles de la compagnie
SYLLLYASHOW	Association loi 1901	3 500	Favoriser l'accès à la musique et à la danse pour tous par la pratique
TELKEL	Association loi 1901	6 500	Échange culturel et artistique Réunion-Rodrigues
TELKEL	Association loi 1901	1 800	"Sonnkèr" Fonnkèr mizikal
TRICOD'PROD (EX TRICODPO)	Association loi 1901	4 000	Zistwar manter_laboratoire artistique pluri-disciplinaire
UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	2 500	Animation Demay Lo Ker
UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	5 000	Animation Marmit Zistoir
UNITED RECORD'S 974	Association loi 1901	2 000	Allon bat carré
WOPÉ	S.A.R.L	4 000	Soutien à la production d'un court-métrage de fiction, sur les Enfants de la Creuse
ZART'BOUTAN	Association loi 1901	4 000	La danse en partage
ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	3 500	Aide pour la diffusion du spectacle "Anita"
<b>TOTAL CULTUREL</b>		<b>725 000</b>	

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### EDUCATION POPULAIRE

PAGE 1/6

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ASSOCIATION ACTIONS SERVICES KILTIRELS	Association loi 1901	4 800	Live dakour
ASSOCIATION ACTIONS SERVICES KILTIRELS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
ASSOCIATION ATOUT ARTS REUNION	Association loi 1901	5 000	Atout Arts Réunion Anims' et Accompagne
ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement et actions
ASSOCIATION COLLECTIF MOUFIA/BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 500	Action TIC Multimédia pour tous Éducation Populaire
ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et programme d'actions
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	18 000	Animations et Loisirs
ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	1 000	Atelier d'éducation et d'éveil artistique et culturel
ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	2 000	Sorties pédagogiques
ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	5 000	Aide au fonctionnement de l'activité
ASSOCIATION INTERGENERATION DE CHATEAU MORANGE (AICM)	Association loi 1901	2 500	La culture du jardin
ASSOCIATION JEUNESSE ACTIVE DU CHAUDRON	Association loi 1901	2 000	Le Chaudron d'or
ASSOCIATION JEUNESSE COMORIENS OCEAN INDIEN	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
ASSOCIATION JEUNESSE SPORTIVE ET CULTURELLE DES CAMÉLIAS	Association loi 1901	3 000	La Cité des écoliers
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	7 000	Plastiques & Océans - Concours EEDD

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 2/6

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement et actions
ASSOCIATION MIRA PARTAGE	Association loi 1901	7 000	Pou nout marmailles
ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANQUIR (AJADE)	Association loi 1901	6 000	La Fête du jeu
ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	4 000	Nature Pour Tous
ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	6 000	Développer une programmation culturelle et des projets avec les structures du quartier
ASSOCIATION QUARTIER TOUCOULEUR	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
ASSOCIATION SAINT-DENIS LE LA	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	1 000	Repar à li kafé
ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE DIONYSIENNE.ASFD	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
ASSOCIATION SOURCE SOCIALE SOLIDARITE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions d'éducation populaire
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	5 000	Programme d'activités
ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Initiation et découverte du vélo
ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Actions éco-citoyennes
ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****EDUCATION POPULAIRE**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	9 000	Renforcement du lien intergénérationnel à travers des projets sportifs et éducatifs
ASSOCIATION DALONS' MALOYA	Association loi 1901	3 000	Programme d'activités
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	11 000	Fonctionnement et actions
BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	3 500	Spécial Talents
BOXING CLUB DU CENTRE VILLE	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement et actions
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	2 000	Journée de la femme et Fête des mères
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	45 000	Fonctionnement et actions
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement et actions
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	30 000	Lamotraze Kilti ak Kreyativite Na Fanmi
CENTRE D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVES (CEMEA)	Association loi 1901	10 000	Terrains d'Aventures
CLUB BOULISTE DU CHAUDRON (CBC)	Association loi 1901	1 000	Animation sportive et musicale partager 2024
COLIBRI	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	3 500	Programme d'actions
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	50 000	Fonctionnement du Centre Socioculturel et Intergénérationnel de la Montagne
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	7 000	Activités éducatives et pédagogiques



**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****EDUCATION POPULAIRE**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	2 000	Promotion de la vie associative
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
EVENT'S FOLIES	Association loi 1901	4 000	Programme d'actions
FAMILLES SOLIDAIRES NORD (FSN)	Association loi 1901	6 000	Marcadet en mouvement
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	500 000	Programme d'actions d'éducation populaire dans les quartiers
FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	1 500	Séjour famille
HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	5 000	Activités et développement des Hauts
JB4 (EX JUNIOR BUSIN'ESS)	Association loi 1901	12 500	JEVE Autrement
JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement et actions
LA PUCE A L'OREILLE	Association loi 1901	4 000	Soutien à l'accompagnement à l'entrepreneuriat engagé aux initiatives locales et au vivre ensemble
LANTANT LE GADIAM-RADIO KONTAK	Association loi 1901	12 000	Anim'Actions
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	30 000	Fonctionnement et actions
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	5 000	Projet Animation Loisirs
LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et programme d'actions

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****EDUCATION POPULAIRE**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
PROPREUNION	Association loi 1901	2 000	Agir ensemble pour une île plus propre
PROXIMITE ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES	Association loi 1901	30 000	LESPAS/Coordination des actions
RANDOZAMI	Association loi 1901	3 000	Accueil de loisirs de proximité
RANDOZAMI	Association loi 1901	3 000	Sports et loisirs nature
RANDOZAMI	Association loi 1901	2 000	Aide au fonctionnement de l'activité
RECUP RECYCLE DECO REUNION	Association loi 1901	6 000	Fonctionnement et actions
RUN ACTION	Association loi 1901	10 000	Espace Public Numérique du Chaudron
SOCIETE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE LA REUNION (SEOR)	Association loi 1901	7 000	Fonctionnement et actions
SPORT PREVENTION EDUCATION JEUNESSE	Association loi 1901	1 500	Programme d'activités
T.I.C.A.N.E.T. TRAVAILLER A DES INITIATIVES COLLECTIVES PAR DES ACTIVITES NOUVELLES ET ECONOMIQUES SUR LES TERRITOIRES	Association loi 1901	11 000	Fonctionnement et actions d'éducation populaire
TOKY OCEAN INDIEN (TOI)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION (UDAF)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement Cyberbase
UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	13 000	Fonctionnement et actions

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### EDUCATION POPULAIRE

PAGE 6/6

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
USEP GABRIEL MACE LA SOURCE	Association loi 1901	800	Programme d'actions
VILLAGE DES PECHEURS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions d'éducation populaire
WEBCUP	Association loi 1901	1 000	Stages vacances numériques gratuits pour les enfants de Saint-Denis
<b>TOTAL EDUCATION POPULAIRE</b>		<b>1 027 600</b>	

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### INTEGRATION / HANDICAP / ÉGALITE / LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

PAGE 1/3

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ALON' DONN' LA MAIN BY GN'INTERPRETE	Association loi 1901	1 000	Organisation de la JMS 2024 ; Journée Internationale entièrement dédiée au monde de la surdité
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	1 500	Handensemble
ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	2 000	Action de solidarité sociale envers les plus démunis dionysiens (repas solidaire...)
ASSOCIATION DES SOCIO-ESTHETICIENS(NES) ET SOCIO-COIFFEURS(SES) DE LA REUNION (UN AUTRE REGARD)	Association loi 1901	2 000	Vaincre sa différence
ASSOCIATION DES SOURDS DE LA REUNION (ASR)	Association loi 1901	1 500	Notre vision est celle d'un monde sans obstacles à la santé et au bien-être des personnes sourdes
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT-SANTE-EDUCATION DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	2 000	Self défense féminine
ASSOCIATION JEUNESSE DU BAS DE LA RIVIERE (AJBLR)	Association loi 1901	3 000	Maillage interculturel
ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE (EX ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVPR))	Association loi 1901	2 000	Journées Nationales Prison 2024 à la Réunion
ASSOCIATION PARTAGE AMITIE ET SOLIDARITE "A.P.A.S."	Association loi 1901	1 000	Distribution de colis et de repas
ASSOCIATION REUNION OCEAN INDIEN HUMANITAIRE (AROH)	Association loi 1901	1 500	Financement d'une salle de rééducation pour les enfants du Centre Stella Maria de NOSY BE
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	1 000	Programme d'animations (social)
ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	800	Accompagnement aux démarches administratives

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### INTEGRATION / HANDICAP / ÉGALITE / LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

PAGE 2/3

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ASSOCIATION SOLIDARITE BOIS DE NEFLES SAINTE-CLOTILDE (ASBN)	Association loi 1901	3 000	Répondre à des situations d'urgence sociale envers les familles démunies ou en détresse
ASSOCIATION VALENTIN HAUY AU SERVICE DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS, COMITE DE LA REUNION	Association loi 1901	2 000	Actions en faveur des personnes aveugles et malvoyantes
AUJOURD'HUI LES CITOYENNES	Association loi 1901	1 500	Organisation de formations à l'engagement citoyen
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 000	Journée Internationale de la Femme
GEM PASSERELLE (GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE)	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités
HANDIREUNION	Association loi 1901	2 000	Renouer le lien entre les générations, les personnes en situation de handicap à travers des pratiques ludiques/sportives
LA SAACRE - SORORITE & ADELPHITE DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINEMA DE LA REUNION	Association loi 1901	1 500	Temps forts pour les professionnels, femmes et minorités de genre (Industries Culturelles et Créatives de la Réunion)
LASOURS HANDBALL	Association loi 1901	1 500	Inclusion de personnes porteuses d'handicap
MANATHAN KRAV MAGA	Association loi 1901	2 000	Lutte contre les violences faites aux femmes
MANATHAN KRAV MAGA	Association loi 1901	1 000	Danse les yeux fermés
ORIZON	Association loi 1901	22 000	Fonctionnement du centre LGBTQIA + de La Réunion et de l'Océan Indien et Marche des visibilités 2024
RENAISSANCE MOUFIA II	Association loi 1901	1 000	Tournoi solidaire MF II
REQUEER	Association loi 1901	7 000	Actions Mois des Visibilités LGBTQIA+ 2024
REQUEER	Association loi 1901	830	Aide au fonctionnement de l'association

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### INTEGRATION / HANDICAP / ÉGALITE / LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

PAGE 3/3

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
REUNION AVENTURES JOELETTES	Association loi 1901	2 500	Participation au Grand Raid des Joëlettes 2024
SWADES	Association loi 1901	3 000	Programme d'activités et Fonctionnement (Handicap)
TIFRIPRI (LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET SOUTIEN AUX PLUS DÉMUNIS)	Association loi 1901	1 000	Tifripri solidaire : dons de vêtements et activités solidaires aux plus démunis et victimes de violences intrafamiliales
<b>TOTAL INTEGRATION/HANDICAP/ EGALITE/LUTTE CONTRE LES /DISCRIMINATIONS</b>		<b>74 130</b>	

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****INSERTION**

PAGE 1/2

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
AAPEJ (ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE) _ PASREL PLUS	Association loi 1901	44 485	Chantier d'insertion "Miel en l'Air"
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	49 500	Switch Camélias
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	47 000	Accompagnement coordination et suivi des actions (PEC LAV)
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	50 000	SASSE [Structure d'Accompagnement Socio-professionnel spécialisé vers et dans l'emploi]
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	30 000	Food Pop - ACI Permanent
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	80 000	Jardins de cocagne - ACI Permanent
LASOURS HANDBALL	Association loi 1901	4 000	Insertion de Jeunes en Contrat d'Apprentissage
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	90 000	ACI Agrobiologique de Saint-François
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION ET LA MOBILITE (ARIM)	Association loi 1901	7 000	Alon bougé
ASSOCIATION JEUNESSE DU BAS DE LA RIVIERE (AJBLR)	Association loi 1901	10 000	Pour notre quartier
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	57 000	Programme d'entretien Moufia - Bois de Nèfles
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	275 000	PLIE

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****INSERTION**

PAGE 1/2

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	28 623	ACI Jardins de la Fraternité phase 2
ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	Association loi 1901	9 000	Elaboration et consolidation des actions et des projets d'insertion d'un public vulnérable éloigné de l'emploi
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	63 414	Serres pédagogiques - ACI Permanent
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	41 000	Ote Bike (Veloce) - ACI Permanent
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	10 000	Entretien de la Zone de Loisirs à Saint-François
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	40 000	ACI Pôle ressourcerie
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	36 000	Switch Bas de la Rivière
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	50 980	ACI Bois de Nèfles
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	29 555	ACI Jardins solidaires Moufia
GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	702 973	Accompagnement, coordination et suivi des actions
MAISON POUR L'EMPLOI DU NORD DE LA REUNION	Association loi 1901	10 000	Accompagnement de l'Achat socialement responsable 2023
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	415 500	Accompagnement, coordination et suivi des actions



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### INSERTION

PAGE 2/2

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
PARLE A ZOT	Association loi 1901	45 000	ACI Radio - Parle à Zot
RUN ACTION	Association loi 1901	16 000	ACI Agroécologie Urbaine
RUN ACTION	Association loi 1901	22 500	Accompagnement projet environnement
RUN ACTION	Association loi 1901	158 900	Jardins Familiaux Chaudron - Gestion permanente
WEBCUP	Association loi 1901	30 000	Chantier insertion numérique
<b>TOTAL INSERTION</b>		<b>2 453 430</b>	

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### LOGEMENT SOCIAL

PAGE 1/1

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION COMPAGNONS BATISSEURS DE LA REUNION	Association loi 1901	60 000	Bricobus Saint-Denis
ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE	Association loi 1901	60 000	Auto Réhabilitation Accompagnée de l'Habitat
<b>TOTAL LOGEMENT SOCIAL</b>		<b>120 000</b>	

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****PETITE ENFANCE**

PAGE 1/3

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION "LE JARDIN DE POUCELINA"	Association loi 1901	7 500	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION CASE MARMAILLES MOUFIA	Association loi 1901	18 000	Développement de places d'accueil
ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	18 000	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	12 000	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION LE COIN DES BOUT'CHOUX	Association loi 1901	9 600	Pérennisation des places existantes (Jardin d'enfants Le Coin des Bout'Choux)
ASSOCIATION LE COIN DES BOUT'CHOUX	Association loi 1901	3 000	Pérennisation des places existantes (Micro-Crèche le Coin des Bout'Choux)
ASSOCIATION LES CHERUBINS	Association loi 1901	14 400	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	15 900	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION LES JACARANDAS - ILET AUX GRANDS	Association loi 1901	8 700	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION LES JACARANDAS - ILET AUX PETITS	Association loi 1901	18 000	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION LES PETITS ANGES	Association loi 1901	12 000	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION LES POINSETTIAS	Association loi 1901	12 900	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	8 700	Pérennisation des places existantes

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****PETITE ENFANCE**

PAGE 2/3

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION POUCELINA CENTRE MULTI ACCUEIL POUCELINA II	Association loi 1901	30 000	Pérennisation des places existantes
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	13 200	Pérennisation des places existantes
CANEBIE	Association loi 1901	5 700	Pérennisation des places existantes
CANEBIE II	Association loi 1901	6 000	Pérennisation des places existantes
CASE MARMAILLES SAINT DENIS MILIUS	Association loi 1901	18 000	Pérennisation des places existantes
COLOMBINE	Association loi 1901	10 500	Pérennisation des places existantes
CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	14 400	Pérennisation des places existantes
ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	9 900	Pérennisation des places existantes
ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	12 900	Pérennisation des places existantes
LES BABIES	Association loi 1901	3 000	Pérennisation des places existantes (micro-crèche Tamarin 1)
LES BABIES	Association loi 1901	3 000	Pérennisation des places existantes (micro-crèche Tamarins 2)
LES BABIES	Association loi 1901	6 000	Pérennisation des places existantes (multi-accueil)

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023**

**PETITE ENFANCE**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
LES JONQUILLES	Association loi 1901	10 500	Pérennisation des places existantes
LES P'TITS MOUNES	Association loi 1901	9 000	Pérennisation des places existantes
<b>TOTAL PETITE ENFANCE</b>		<b>310 800</b>	

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****PREVENTION**

PAGE 1/2

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	323 414	Prévention et médiation nocturne
ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	97 608	Fonctionnement et actions
ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	94 250	Prévention et médiation de proximité
ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	5 200	Formation
ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	4 050	Fonctionnement de l'Antenne Réunionnaise de Coordination de la Justice Restaurative [ARCJR]
ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	600	Ecole de victimologie
ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	5 000	Interventions auprès de la population
ARAJUFA-FRANCE VICTIMES REUNION (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'AIDE JURIDIQUE AUX FAMILLES ET AUX VICTIMES (ARAJUFA))	Association loi 1901	10 000	Aide à l'accès au droit et Aide aux victimes
ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	3 162	Accompagnement spécifique des femmes victimes de violences
ASSOCIATION POUR L'EDUCATION A LA BIENVEILLANCE ANIMALE	Association loi 1901	25 000	Mieux vivre ensemble
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE ET AUX HARCELEMENTS (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	19 500	Plan expérimental de sortie de la prostitution par les soins et l'accompagnement socio-professionnel
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE ET AUX HARCELEMENTS (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	9 750	Programme de promotion en santé sexuelle

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****PREVENTION**

PAGE 2/2

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION VIV ENSEMB (EX ASSOCIATION URBAIN ZENESS ZILOT)	Association loi 1901	1 500	Tournois sportifs prévention (drogue, alcool, maladie, santé)
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	169 000	Prévention de la délinquance - Axe inclusion socio-professionnelle (Version 2)
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	20 345	Promouvoir le vivre ensemble et le respect de chacun par des séances d'animation, de loisirs... pour les jeunes du BML
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	104 000	Prévention de la délinquance - Axe prévention des conduites à risque (Version 2)
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	140 000	Prévention de la délinquance - Axe administratif (Version 2)
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	325 000	Prévention de la délinquance - Axe médiation sociale de proximité (Version 2)
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	27 812	Médiation Bas Maréchal Leclerc (BML)
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	216 905	Prévention de la délinquance - Axe animation sociale de proximité (Version 2)
COLLECTIF POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES (CEVIF)	Association loi 1901	10 000	Prévention, accompagnement
ECOUTE MOI PROTEGE MOI AIDE MOI	Association loi 1901	3 000	Lutte contre les violences intrafamiliales / Protection de l'enfance
FRANCE MEDIATION RESEAU D'ACTEURS DE LA MEDIATION SOCIALE	Association loi 1901	25 000	Organisation d'un séminaire sur la médiation sociale
ORDRE DES AVOCATS	Ordre professionnel	6 000	Consultations gratuites
UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	4 000	Accueil et prise en charge des femmes victimes de violences intrafamiliales
UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	10 000	Semaine de la laïcité
<b>TOTAL PREVENTION</b>		<b>1 660 096</b>	

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)

PAGE 1/8

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	10 000	Dispositif Enfance
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	5 400	ABCD'Handball
ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	1 800	ACM Enfants Handicapés et valides
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	20 000	Activités Vacances Pédagogiques
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE JOINVILLE	Association loi 1901	2 000	Former les citoyens de demain
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE PHILIPPE VINSON	Association loi 1901	1 000	Accueil Collectif des Mineurs
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE PHILIPPE VINSON	Association loi 1901	1 426	Activité périscolaire
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	10 000	Le Potager Créole à l'Ecole
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	7 000	Dispositifs vacances Challenge Technique
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	5 000	Concours sciences EEDD
ASSOCIATION LOISIRS DIONYSIEN (ALD)	Association loi 1901	15 000	Réussite pour tous : association inclusive



**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)**

PAGE 2/8

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	4 000	Ados en devenir
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	2 400	Action itinérante
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	9 500	Accueil des jeunes en classe de découverte (Volet jeunesse)
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	19 000	Croq'vacances Vive les vacances dans les hauts
ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	7 000	Ados - Vivre un temps de vacances
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	108 360	Accueils extra scolaires : mercredis
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	40 000	Conseil des enfants
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	100 521	Accueils extra scolaires : vacances
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	12 000	Fonctionnement Asso
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	111 309	Accueils périscolaires
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	5 000	Semaine Internationale du Yoga

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)

PAGE 3/8

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	16 744	ACM - ST Bernard
ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	7 500	Camps d'adolescents
ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	7 000	Action camping
ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	4 500	Accueil Collectif des Mineurs
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	47 664	Mercredi Jeunesse
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	38 585	Accueil périscolaire
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	118 833	Accueil collectif des mineurs
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	12 073	Accueil Collectif Mineurs
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	5 445	Camp d'adolescents
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	15 918	Garderie périscolaire
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	3 048	Mercredi Jeunesse

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)

PAGE 4/8

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	32 000	ACM Ados Janvier
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	36 000	ACM Ados Août
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	19 000	Classes Extérieures
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	48 000	Fonctionnement du Centre
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	18 000	ACM Primaire Janvier
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	36 000	Classe de Mer
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	5 070	Accueil Collectif Mineurs - Août (Volet Jeunesse)
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	4 960	Accueil Collectif Mineurs - Janvier (Primaires et Maternelles)
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	5 000	Garderie Piton Bois de Nèfles
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	8 670	Mercredi Jeunesse
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	4 960	Accueil Collectif Mineurs - Juillet/Août (Primaires et Maternelles)
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	4 960	Accueil Collectif Mineurs - Petites vacances Mars, Mai

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)**

PAGE 5/8

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	5 070	Accueil Collectif Mineurs - Janvier
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	15 000	Garderie Ecole Bringeliers
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	15 000	Camps d'adolescents
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	6 528	Mercredi Animés
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	8 500	Accueil Collectif de Mineurs (6-11 ans)
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	25 000	Cours Kreatif Ados
CHANDELLE	Association loi 1901	2 040	Education Pour Tous
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	14 500	Pause Méridienne Ecole du Bonheur : Sport en Santé en Elémentaire et Maternelle
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	7 222	ACM Périscolaire Sportifs
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	11 161	ACM Extrascolaires Sportifs
COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	35 000	Aide en Fonctionnement (scolaire) -Transports pour les rencontres USEP

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)

PAGE 6/8

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
CONSTELLATION	Association loi 1901	3 678	Mercredi jeunesse à l'Ecole Léon Dierx
CONSTELLATION	Association loi 1901	4 000	Centre de loisirs à l'Ecole Léon Dierx
CONSTELLATION	Association loi 1901	4 000	Centre de loisirs à l'Ecole Gisèle Calmy
EDUCANOO	Association loi 1901	20 000	Projet socio-éducatif
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	18 787	ALSH Grandes Vacances (ADOS) PEG
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	36 337	ALSH Extrascolaire 3/12 ans (Janvier, mars, mai, juillet/août, octobre)
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	42 000	Périscolaire (Semaine matin/soir et mercredi loisirs)
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	364 053	Actions éducatives en faveur de la jeunesse (Parentalité, ACM, CAPJ)
FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	9 000	Accueil de loisirs
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	20 000	Dispositif vacances ACM Ados
GAMING LA KOUR	Association loi 1901	2 800	Initiation, prévention et encadrement de la pratique récréative et compétitive des jeux vidéos auprès de la jeunesse

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)

PAGE 7/8

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	13 925	Ados
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	26 221	Mercredi Jeunesse
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	47 442	Accueil Collectif des Mineurs
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	41 221	Garderie Périscolaire
KAZ'ASUN	Association loi 1901	2 500	Coup de pouces vacances
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	40 000	Projections Scolaires
L'ASSOCIATION DES PARENTS D' ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU RUISSEAU BLANC (A.P.E.R.B.)	Association loi 1901	400	Action pédagogique en cours d'année
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	24 423	Accueil Collectif des Mineurs Philibert Commerson
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	38 376	Accueil Périscolaire/Mercredi Jeunesse
LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	11 400	Vacances
PASS LOISIRS 2.0	Association loi 1901	20 120	Animation - Accueil Collectif des Mineurs (ACM)

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)

PAGE 8/8

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
RENAISSANCE MOUFIA II	Association loi 1901	1 250	Mercredi Jeunesse
SCIENCES REUNION - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	Association loi 1901	7 400	Vacances le goût des sciences
SOCIETE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE LA REUNION (SEOR)	Association loi 1901	3 000	Actions pédagogiques de sensibilisation et d'animation sur les oiseaux marins de la Réunion
VIVANCIA OCEAN INDIEN	Association loi 1901	17 000	Formation initiale des nouveaux encadrants APE "À la bienveillance dans les écoles"
VIVANCIA OCEAN INDIEN	Association loi 1901	38 000	Accompagnement Des Jeunes Engagés Volontaires - Service Civique
<b>TOTAL PROJET EDUCATIF GLOBAL (EDUCATION)</b>		<b>2 000 000</b>	

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### SANTE PUBLIQUE

PAGE 1/1

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ELLE'HIT	Association loi 1901	10 000	Journée bien-être au féminin
REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	25 000	Intégration, prévention et promotion de la santé sexuelle auprès des Dionysiens
<b>TOTAL SANTE PUBLIQUE</b>		<b>35 000</b>	



# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### SCOLAIRE

PAGE 1/1

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	740 000	Aide au fonctionnement
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	227 685	CDD/CDI
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	4 525 835	Emploi
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	650 000	Plan Anglais/Institut Municipal des Langues
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	222 000	Programme de Réussite Educative (PRE)
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	74 480	Service civique
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	60 000	VEPI
<b>TOTAL SCOLAIRE</b>		<b>6 500 000</b>	

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SENIORS**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE SENIORS INTERGENERATIONNELLE (A.C.S.S.I) (EX ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE POUR LES SENIORS (ACSS))	Association loi 1901	1 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION DE LOISIRS 'LES JOYEUX COMPAGNONS' DE SAINT-BERNARD - MONTAGNE	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS DE GRAND CANAL	Association loi 1901	3 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION ST-DENIS	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
ASSOCIATION JOIE ET GAIEETE DE LA SOURCE	Association loi 1901	3 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION LA FARANDOLE	Association loi 1901	10 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION LA JAVA BLEUE	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION LES CAMELIAS	Association loi 1901	3 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION MOUFIA I - LES FLAMBOYANTS	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION PETITES FLEURS FANEES	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
ASSOCIATION PRINTEMPS DES AINES	Association loi 1901	1 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CHANDELLE	Association loi 1901	1 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SENIORS**

PAGE 2/4

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
CLUB 3EME AGE LES PLUIES D'OR	Association loi 1901	8 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DE 3EME AGE "ESPOIR"	Association loi 1901	6 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DE 3ÈME AGE "LES GOYAVIERS"	Association loi 1901	3 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DE L'AMITIE	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DE L'ESPERANCE	Association loi 1901	5 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DE LOISIRS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	5 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DE TROISIEME AGE " LES CHRYSANTHEMES "	Association loi 1901	6 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DES CAPUCINES	Association loi 1901	8 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DES MIMOSAS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	3 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB DU 3EME AGE MOUFIA II	Association loi 1901	3 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB EMERAUDES	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB HELIOTROPE	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SENIORS**

PAGE 3/4

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
CLUB LA BELLE VIE	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB LA COLOMBE	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB LA VANILLE	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB L'AGE HEUREUX	Association loi 1901	6 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB LE SOURIRE	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB LES BOUGAINVILLIERS	Association loi 1901	4 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB LES CHARMILLES	Association loi 1901	5 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB LES DAHLIAS	Association loi 1901	5 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB LES LAURIERS	Association loi 1901	4 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB LOUIS JOUVET	Association loi 1901	4 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB PAMPLEMOUSSE	Association loi 1901	6 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB SENIORS DE L'ILET QUINQUINA	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
CLUB SENIORS LE BAOBAB	Association loi 1901	6 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SENIORS**

PAGE 4/4

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
COEUR OCEAN	Association loi 1901	6 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
FLEUR DE LOTUS	Association loi 1901	4 000	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	9 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
LA FLEUR YLANG YLANG	Association loi 1901	5 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
LES BEGONIAS	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
LES POINSETTIAS DE BOURBON	Association loi 1901	6 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
SOS GRAMOUNES ISOLES	Association loi 1901	2 500	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
<b>TOTAL SENIORS</b>		<b>205 000</b>	

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### SOCIAL

PAGE 1/1

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ALOA (ASSOCIATION DE LOISIRS POUR LES AGENTS DE LA VILLE DE SAINT-DENIS)	Association loi 1901	200 000	Aide au fonctionnement de l'activité de loisirs
<b>TOTAL SOCIAL</b>		<b>200 000</b>	

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 1/12

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	40 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	11 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
AIKIDO KISHINKAI SAINTE-CLOTILDE	Association loi 1901	500	Promotion de l'aïkido kishinkai
AMICALE BOULISTE JEAN IVOULA	Association loi 1901	1 000	Initiation à la pratique du sport physique
AMIS BOULISTES CLUB DES MASCAREIGNES	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
ANCIENS DE LA PATRIOTE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
ARCHERS DE SAINT-DENIS (ASD)	Association loi 1901	14 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
ASSOCIATION AZOT'YZONE TRIAL	Association loi 1901	3 000	Organisation d'une manche internationale de XTRIAL au Petit Stade de l'Est
ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	36 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 2/12

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION (ACPR)	Association loi 1901	12 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
ASSOCIATION DE JIU-JITSU BRESILIEN MARRON (AJJBM)	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement de l'activité
ASSOCIATION DE PETANQUE P'TIT DALON DE MOUFIA	Association loi 1901	500	Pétanque santé et handicap
ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	2 000	Championnat de Breaking Océan Indien / Hip Hop Garden
ASSOCIATION DES VETERANS ATHLETISME DIONYSIEN (AVAD)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
ASSOCIATION DIONYSIENNE DE PANCRACE (ADDP)	Association loi 1901	700	Participation à l'Open de Pancrace
ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION SPORTIVE CANINE (ADESC)	Association loi 1901	2 000	Aide au financement de l'activité
ASSOCIATION DOJO DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Le judo à son plus niveau
ASSOCIATION FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE (AFFD)	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
ASSOCIATION HANDBALL CLUB EST DIONYSIEN (HBCED)	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	3 000	Développement Handi-Jeunes
ASSOCIATION JEUNESSE COMORIENS OCEAN INDIEN	Association loi 1901	5 000	Aide au fonctionnement de l'activité
ASSOCIATION LES AMIS BOULISTES DE CHAMP FLEURI (ABCF)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel



**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	Association loi 1901	500	Coupe de France de Qwan Ki Do
ASSOCIATION REUNION KARATE DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
ASSOCIATION REUNION KARATE DIONYSIEN	Association loi 1901	5 000	Organisation de la nouvelle édition de la Coupe Internationale de Karaté de Saint-Denis
ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	150 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
ASSOCIATION SELF DEFENSE TI DALON	Association loi 1901	1 500	Sortie de cohésion, délocalisation de la pratique de la self défense
ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASCSLB974)	Association loi 1901	4 000	Aide au fonctionnement de l'activité
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASCSLB974)	Association loi 1901	3 000	Trail de Bellevue
ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	80 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE LA REUNION (ASAR)	Association loi 1901	10 000	Aide au fonctionnement de l'activité
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	40 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
ASSOCIATION SPORTIVE DES VETERANS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTGAILLARD ASCM (EX ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM))	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

# ANNEXE 1

## Attribution de subventions au CM du 15/12/2023

### SPORTS

PAGE 4/12

Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
ASSOCIATION SPORTIVE RANDO CAMELIAS	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Equipe Trail
ASSOCIATION TENNIS CLUB DU NORD (ATCN)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 500	Boxe en plein air
ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 000	Cross du Coeur Vert Familial
ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	10 000	Festi Trail
BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	50 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
BILLARD CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	1 500	Aide au fonctionnement de l'activité
BOIS DE NEFLES BOULISTE CLUB (BDNBC)	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
BOXING CLUB DU CENTRE VILLE	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité - Formation BMF 1-2 et 3 et Déplacement au Championnat de France
BOXING CLUB MONTAGN'ART	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
BOXING CLUB TAMARINS 974	Association loi 1901	3 000	Championnat de France de Boxe Française Jeunes et Espoirs
CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT SPORTIF ET SOCIO-CULTUREL (EX ASSOCIATION LA DANSE DES LIONS)	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 000	Les 10 km de Domenjod
CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON (CAC)	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON (CAC)	Association loi 1901	3 000	SwimRun Expresse de Saint-Denis
CLUB BOULISTE DU CHAUDRON (CBC)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
CLUB BOULISTE DU STADE DE L'EST (CBSE)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
CLUB BOULISTE MONTGAILLARD (CBM)	Association loi 1901	600	Étendre la pratique de la pétanque au public du quartier
CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	3 500	Organisation du Trail de Sainte-Clotilde
CLUB LUTTE OLYMPIQUE DIONYSIEN 974	Association loi 1901	1 000	Développement de la discipline lutte sur Saint-Denis
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement section Body-fit
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	3 000	Animer les quartiers de la Montagne et créer de la cohésion sociale autour de la pratique sportive compétitive

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 6/12

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	1 000	Développer une activité sportive adaptée au public dès 3-5 ans
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement, développement et structuration de la filière basket
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	13 000	Fonctionnement section handball : Performance, formation et arbitrage
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement section natation
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	2 000	Favoriser la pratique sportive loisirs féminine et encourager la féminisation des dirigeants sportifs
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	3 000	Filière loisirs santé multisports: Trail, badminton, sportsco et créneau spécifique public féminin
CLUB SPORT HANDICAP DU NORD	Association loi 1901	2 000	Compétition handisport
CLUB SPORT HANDICAP DU NORD	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
CLUB SPORT HANDICAP DU NORD	Association loi 1901	1 500	Manifestations 2024
CLUB SPORT HANDICAP DU NORD	Association loi 1901	1 000	Ecole de sport Sport adapté
CLUB SPORTIF SAINT DENIS ATHLETISME (CSSDA)	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
CLUB SPORTIF SAINT DENIS BMX 974 (EX CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
COQ BATAY ACADEMY	Association loi 1901	1 500	Aide au fonctionnement de l'activité

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 7/12

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
DAGARD BOXING CLUB	Association loi 1901	3 000	Boxe et pratiques sportives pour tous
DENIV'	Association loi 1901	1 000	Promotion du sport féminin
DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	13 000	Un sport pour tous, sport populaire et solidaire
ECOLE DE FOOT DE ST-FRANCOIS	Association loi 1901	15 000	Pratique du Football Loisir et Compétitif dans le Quartier de Saint-François
ECOLE DE SPORT SILAT ESCRIMA.E.S.S.E.	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
ECOLE REUNIONNAISE DE BUDO	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et participation à la tenue d'un stage annuel pour le développement de la pratique des adhérents
EQUIMONTAGNE	Association loi 1901	2 000	Projet d'amélioration du cadre de vie du Centre Equestre
FETE LE MUR SAINT DENIS DE LA REUNION	Association loi 1901	5 000	Le sport comme outil de cohésion sociale
FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	40 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
FORCE TRANKIL	Association loi 1901	3 000	Boxons Jeunes
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	500	Fonctionnement Section Badminton
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement Section Babyfoot
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	500	Fonctionnement Section Danse et Fitness

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 8/12

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	10 000	La continuité de notre action auprès de la population dionysienne
HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	24 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
HANDIREUNION	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation au championnat sport individuel
HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
HPG BOXING CLUB	Association loi 1901	1 000	Ecole de boxe
JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
JEUNESSE SPORTIVE MONTAGNARDE (JSM)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	40 000	Promouvoir la pratique et le développement du football
JOINVILLE HAND	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	2 000	Organisation de l'Open International de la Ville de Saint-Denis
JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Participation au Championnat de France
KIM DAO	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 912

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
LA MONTAGNE ATHLETISME	Association loi 1901	1 000	Développement de notre section sportive Ecole d'athlétisme 6-11 ans
LA MONTAGNE ATHLETISME	Association loi 1901	1 000	Organisation de manifestations sportives dans le quartier de la Montagne
LA MONTAGNE ATHLETISME	Association loi 1901	1 000	Développement d'une section adulte Sport Loisir Sport Santé
LA MONTAGNE TENNIS DE TABLE	Association loi 1901	3 000	Ecole de tennis de table
L'ACADEMIE DES SPORTS	Association loi 1901	1 000	L'académie innovante
L'ACADEMIE DES SPORTS	Association loi 1901	1 000	Les Dionysiennes en mouvements
LASOURS HANDBALL	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
LIGUE BOULISTE RÉGIONALE DE LA RÉUNION	Association loi 1901	500	La boule lyonnaise de déploie sur Saint-Denis
LIGUE NOUVELLE DU BADMINTON REUNIONNAIS (LNBR)	Association loi 1901	10 000	Tournoi international de badminton
LUDOSPORT REUNION	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement de l'activité
MANATHAN KRAV MAGA	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
MARGOT RUN	Association loi 1901	3 000	Actions sportives en faveur de la femme : Rando K'Frine, Tour de l'île K'frine à vélo et Trail K'Frine
MEDLEYS	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 10/12

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
MOUFIA AQUATIK	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
MOUFIA BOXING CLUB	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
MUAY THAI SPIRIT VAUBAN	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
NOBLE ART DU CHAUDRON	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	10 000	Relais de la Ville de Saint-Denis
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	20 000	Programmation régional Maison Sport Santé 2024 : Bouge avec la MSS de St-Denis Mairie St-Denis (service des sports)
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	60 000	Aide au financement de l'activité
PERFECT GYM BOXING DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
REUNION KYOKUSHIN HONBU	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
ROLLER SPORTS DIONYSIEN (EX ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN)	Association loi 1901	3 000	Aide pour la participation aux compétitions officielles
RUGBY CLUB SAINT-BERNARD LA MONTAGNE (RCSBLM)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif



**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 11/12

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
RUGBY TOUCH SAINT DENIS	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
RUN A PAT	Association loi 1901	2 500	Aide au fonctionnement de l'activité
S.M.K	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
SAINT DENIS HOCKEY CLUB	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVR)	Association loi 1901	60 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
SAINT DENIS RUN ROLLER	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
SAINT-DENIS BEACH	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	40 000	Aide à la participation championnat elite sports collectifs
SAINT-DENIS ECOLE DE PETANQUE ASSOCIATION	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
SAMBO FIGHTING 974 (EX KAMIKAZE REUNION)	Association loi 1901	3 000	Sport Pour Tous
SCORPO-KAN DOJO. SKD	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
SERMANDE FIGHTING CLUB	Association loi 1901	1 500	Projet de stage de découverte KICK BOXING, MUAY THAI, K1
SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	15 000	Journées sportives du club

**Attribution de subventions au CM du 15/12/2023****SPORTS**

PAGE 12/12

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Propositions nouvelles du Maire</b>	<b>Motif</b>
SPORT AVENIR 974	Association loi 1901	2 000	Action "initiation et perfectionnement boxe"
SPORTING CLUB CHAUDRON RUGBY (SCCR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	40 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
SPORTING KARATE-CLUB BOURBONNAIS	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
TAÏ DO CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	1 500	Aide au financement de l'activité
TAÏ DO CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	1 500	Stage en altitude hors les murs
TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI (TCMCF)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
UNION PUGILISTIQUE DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	5 000	Education par le Sport
VELO CLUB DE SAINT-DENIS (VCSD)	Association loi 1901	2 000	Vivre Vélo au Féminin
VELO CLUB DE SAINT-DENIS (VCSD)	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	20 000	Coupe des clubs de la Zone 7 2024
XV DIONYSIEN (XVD)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
<b>TOTAL SPORTS</b>		<b>1 375 800</b>	

<b>TOTAL ATTRIBUE EN SÉANCE DU CM DU 15/12/2023</b>	<b>25 586 856</b>
---	-------------------

**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 15/12/2023**

PAGE 1/4

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant de la Convention CM 15/12/2023</b>
ALOA (ASSOCIATION DE LOISIRS POUR LES AGENTS DE LA VILLE DE SAINT-DENIS)	Association loi 1901	200 000
AAPEJ (ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE) _ PASREL PLUS	Association loi 1901	44 485
ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	40 000
ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	520 472
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	28 623
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	27 900
ASSOCIATION COMPAGNONS BATISSEURS DE LA REUNION	Association loi 1901	60 000
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	36 000
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	42 300
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	29 000
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	489 414
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	26 400
ASSOCIATION POUCELINA CENTRE MULTI ACCUEIL POUCELINA II	Association loi 1901	30 000
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	147 000
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	125 500
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	28 500
ASSOCIATION POUR L'EDUCATION A LA BIENVEILLANCE ANIMALE	Association loi 1901	25 000
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	372 190

**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 15/12/2023**

PAGE 2/4

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant de la Convention CM 15/12/2023</b>
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE ET AUX HARCELEMENTS (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	29 250
ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	150 000
ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	60 000
ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	24 244
ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	80 000
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	45 000
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	205 082
BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	50 000
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	47 484
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	6 500 000
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	8 900 000
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	189 000
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	100 690
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	52 828
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	55 000
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDNOI)	S.A.R.L	290 000
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	1 140 597

**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 15/12/2023**

PAGE 3/4

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant de la Convention CM 15/12/2023</b>
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	59 883
COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	35 000
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	162 124
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	868 053
FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	40 000
FRANCE MEDIATION RESEAU D'ACTEURS DE LA MEDIATION SOCIALE	Association loi 1901	25 000
GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	702 973
HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	24 000
JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	40 000
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	128 809
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	53 000
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	41 900
LASOURS HANDBALL	Association loi 1901	26 500
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	97 799
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	465 500
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	90 000
PARLE A ZOT	Association loi 1901	45 000

**LISTE DES CONVENTIONS****Attribution de subventions au CM du 15/12/2023**

PAGE 4/4

<b>Libellé</b>	<b>Statut</b>	<b>Montant de la Convention CM 15/12/2023</b>
PROXIMITE ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES	Association loi 1901	30 000
REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	25 000
RUN ACTION	Association loi 1901	207 400
SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	60 000
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	40 000
SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	40 000
UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	32 000
VIVANCIA OCEAN INDIEN	Association loi 1901	55 000
WEBCUP	Association loi 1901	31 000

## CONVENTION 2024 N°

### Entre

**LA COMMUNE DE SAINT-DENIS,**

Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par sa Maire en exercice, **Madame Éricka BAREIGTS,**

D'une part

### Et

**(Nom association en conformité à la déclaration au JO)**

**(Adresse du siège social)**

Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Budget Primitif)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Décision Modificative éventuelle)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Budget supplémentaire éventuel)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Convention)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Avenant)

### IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

#### I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

##### Article 1<sup>er</sup> - Objet de la convention

###### **Formule applicable aux subventions de fonctionnement général**

L'Association <...> a pour objet <...>.

Compte tenu de l'intérêt présenté par l'activité de cette association, la Commune a décidé d'en faciliter la réalisation en lui allouant des moyens financiers et les moyens de fonctionnement qu'elle requiert en termes de locaux, personnels et matériels.

OU

###### **Formule applicable aux subventions affectées à un projet spécifique**

L'Association <...> a pour objet <...>.

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : <...>, dont le détail est joint en annexe à la présente convention.

OU

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre l'action suivante : <...>.

Compte tenu du caractère d'intérêt public local de ce programme d'actions, la Commune s'engage à en soutenir la mise en œuvre, y compris les moyens de fonctionnement qu'il requiert et/ou en termes de locaux, personnels, matériels.

##### Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.

## II - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

### **Article 3 - Contribution financière communale**

Pour le budget 2024, la Commune accorde à l'Association ..... une subvention d'un montant total de <...> € (**somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**) répartie de la manière suivante :

Motif	Montant
	..... €

Le montant de cette subvention a été fixé par le Conseil Municipal après examen de l'objet de la demande, des budgets prévisionnels, des coûts éligibles, de l'ensemble des produits affectés et des bilans d'activité et financier de l'année écoulée, le cas échéant provisoires, transmis par l'Association.

Le montant annuel accordé aux associations percevant, sur la durée du contrat, une subvention de plus de 500 000 euros annuel pourra être ajusté en fonction du (des) contrats(s) d'objectifs pouvant être établis.

### **Article 4 - Modalités de versement de la contribution financière**

Cette subvention sera versée, après notification, en 4 fois maximum et conformément au plan de trésorerie annexé à la présente convention.

Le montant global des acomptes à verser ne pourra dépasser 80% du montant total de la subvention attribuée.

Le solde de la subvention sera versé au vu de la copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé et du bilan intermédiaire établi et certifié par l'Association. Une proratisation du versement du solde pourra être effectuée en fonction des dépenses réalisées.

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Pour les associations percevant plus de 500 000 € de subvention, le premier versement, prévu au plan de trésorerie, ne pourra excéder 50 % du montant total attribué.

La subvention sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués au compte bancaire de l'Association correspondant au RIB transmis avec la demande de subvention.

Le comptable assignataire est (à préciser) :

### **Article 5 - Adaptation des budgets prévisionnels**

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action, l'Association peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre natures de charges éligibles. Cette adaptation des dépenses réalisées dans le respect du montant total des coûts éligibles ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions ou de l'action et ne doit pas être substantielle au regard du coût total estimé éligible.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'Association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions ou de l'action et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible.

L'Association notifie ces modifications à la Commune par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par la Commune de ces modifications.



### III - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

#### **Article 6 - Agents mis à disposition**

La Commune met à disposition <...> agents auprès de l'Association, selon la répartition suivante :

- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>.

#### **Article 7- Nature des activités**

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

Des fiches de poste précisant la nature des activités sont jointes à la présente convention.

#### **Article 8 - Conditions d'emploi**

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

Ils sont soumis aux règles d'organisation interne et aux conditions de travail applicables dans l'Association telles qu'elles figurent dans le règlement intérieur.

OU

Ils sont soumis aux conditions d'emploi suivantes : <durée hebdomadaire de travail, horaires, etc.>.

#### **Article 9 - Contrôle et évaluation des activités**

M. <...> bénéficie des conditions de notation et d'avancement suivantes : <...>.

#### **Article 10 - Remboursement**

L'Association rembourse à la Commune la rémunération des agents mis à disposition, ainsi que les cotisations et contributions y afférentes, selon les modalités suivantes :

<à préciser : indication des montants, de l'échéancier, de l'imputation, etc.>.

### IV - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

#### **Article 11 - Désignation**

Pour la réalisation du programme d'actions mentionné à l'article 1<sup>er</sup>, la Commune met à disposition de l'Association les locaux ci-après désignés :

- nature : <...> ;
- localisation : <...> ;
- surface : <...> ;
- loyers et charges locatives estimés : <...>.

## **Article 12 – Durée**

Cette mise à disposition est consentie pour la durée de la présente convention.

Il est entendu entre les parties à la présente convention que la mise à disposition des locaux relève d'un droit d'occupation précaire, et non d'un bail. La présente convention étant conclue *intuitu personae*, l'Association ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit. Il lui est notamment interdit de sous-louer les locaux mis à disposition, sauf accord exprès et préalable de la Commune.

## **Article 13 - État des lieux**

L'Association prendra les locaux mis à disposition dans leur état actuel, déclarant avoir connaissance de leurs avantages et de leurs défauts.

Un état des lieux contradictoire sera dressé lors de la prise de possession des lieux, ainsi qu'à l'issue de la présente convention.

## **Article 14 - Conditions d'occupation**

Les locaux mis à disposition ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles conformes à la présente convention. Toute modification de cette destination est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commune. En cas de modification de cette destination sans ou contre l'autorisation préalable de la Commune, cette dernière pourra résilier de plein droit la présente convention.

L'Association s'engage à prendre soin des locaux mis à sa disposition. Elle ne pourra faire ni laisser rien faire qui puisse les détériorer et devra, sous peine d'être tenue personnellement responsable, avertir la Commune, sans retard et par écrit, de toute atteinte qui serait portée à sa propriété.

L'entretien des locaux mis à disposition est à la charge de l'Association.

## **Article 15 - Conditions financières**

La mise à disposition est consentie aux conditions suivantes : <...>.

L'Association prend à sa charge les frais suivants : <par exemple, les fluides>.

## **Article 16 - Assurances**

L'Association s'engage, avant la prise de possession, à contracter toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, et notamment garantir la Commune contre tous les sinistres dont elle pourrait être responsable, soit de son fait, soit de celui des usagers du local mis à sa disposition. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement, à chaque date anniversaire du contrat d'assurance de ladite police.

## **V - AUTRES CONCOURS EN NATURE**

### **Article 17 - Autres concours en nature**

Pour la réalisation du programme d'actions ou de l'action (***ou de son activité***) mentionné à l'article 1<sup>er</sup>, la Commune fournit à l'Association les concours en nature suivants : <...>.

Ces concours en nature ne pourront être utilisés à d'autres fins que celles concourant à la réalisation du programme d'actions ou de l'action mentionnés à l'article 1<sup>er</sup>.

Ces concours sont attribués sous les conditions suivantes : <...>.

## **VI - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES**

### **Article 18 - Responsabilité et assurances**

L'Association est responsable du respect des législations spécifiques à son activité.

Elle est seule responsable vis-à-vis de ses membres, de ses salariés et des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient, résultant de son activité.

L'Association fait son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir du fait de son activité. Elle s'engage à souscrire, auprès d'une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, les garanties couvrant les conséquences dommageables qui pourraient lui être imputées à cet égard, de manière que la responsabilité de la Commune ne puisse pas être recherchée. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement. Cette communication n'engage en rien la responsabilité de la Commune pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de cette ou ces assurances s'avérerait insuffisant.

Le défaut de production des attestations d'assurance, à la demande de la Commune et dans le délai fixé par elle, peut justifier la résiliation de la présente convention aux torts exclusifs de l'Association.

## **VII - CONTRÔLE ET ÉVALUATION**

### **Article 19 - Modalités de contrôle**

La Commune s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise des concours attribués.

#### **19.1 - Prescriptions légales**

En application des dispositions de l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'Association est tenue de fournir à la Commune une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Ces documents devront être remis à la Collectivité avant le 30 juin.

Conformément au 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'Association doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce compte rendu doit être établi conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif audit compte rendu financier. Il doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009, toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 euros :

- est tenue de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant ;
- doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe,
- en outre dont le montant global des subventions serait supérieur à 153 000 € doivent fournir un bilan synthétique selon le modèle joint en annexe ;
- doit assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels.

## **19.2 - Stipulations particulières**

L'Association s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Toute association percevant une subvention de la Commune d'un montant annuel supérieur à 23 000 euros sur deux exercices consécutifs, s'engage à désigner un expert-comptable pour vérifier ses comptes. Le rapport de cet expert-comptable doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

L'Association, qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou qui fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre à la Commune tout rapport produit par celui-ci ou ceux-ci dans les délais utiles.

L'Association s'engage à produire à la Commune toute pièce justificative de la réalisation du programme d'actions ou de l'action visés à la présente convention auxquels sont affectés la subvention et les moyens mis à disposition.

Elle s'engage à mettre la Commune en mesure de procéder à tout moment, éventuellement sur pièces et sur place, pour toute opération, à tous les contrôles qu'elle jugera nécessaire quant à l'utilisation de la subvention attribuée.

L'Association s'engage à informer la Commune de toute modification intervenant dans sa situation (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs, etc.) dans un délai de 30 jours à compter de ladite modification.

### **Article 20 - Reversement de tout ou partie de la subvention**

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention par l'Association, la Commune pourra mettre en œuvre soit le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit la diminution ou la suspension du montant de la subvention, notamment dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation de la subvention pour un objet ne présentant pas un caractère d'intérêt général en lien avec la commune ;
- au cas où l'activité de l'Association serait significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention ;
- en cas de défaut de publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels pour les associations astreintes à cette obligation en application des dispositions de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009 ;
- si l'action soutenue relève d'un cofinancement, en cas de non-obtention d'un financement sollicité, en cas de rupture des relations contractuelles entre l'Association et un cofinancier, en cas d'abandon, de suspension ou de retrait du projet ou en cas de prononcé d'une sanction ou d'une injonction de reversement des financements attribués par un cofinancier ;
- en cas de déclaration inexacte ou trompeuse faite par l'Association dans sa demande de subvention ou dans tout autre document remis par ou au nom et pour le compte de l'Association au titre de la présente convention ;
- en cas d'absence de mention du soutien apporté par la Commune sur les principaux documents informatifs ou promotionnels de l'Association ;
- en cas de non-respect de l'article 19.1.

Les cas énumérés ci-dessus ne sont pas limitatifs.

La Commune pourra également demander à l'Association le reversement des sommes non utilisées ou insuffisamment justifiées ou non justifiées par l'Association.

Cette décision sera précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense. Le délai fixé par la mise en demeure tiendra compte de la nature du manquement invoqué.

Le reversement total ou partiel de la subvention décidé par la Commune fera l'objet d'une injonction délivrée par voie de lettre recommandée avec demande d'accusé de réception et sera poursuivi par voie de titre exécutoire s'il n'est pas fait droit à l'injonction dans un délai de trente jours.

### **Article 21 - Évaluation**

Au terme de la convention, l'Association remet à la Commune, dans un délai de six mois, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action subventionnés. La Commune procède, conjointement avec l'Association, à l'évaluation de ses conditions de réalisation.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1<sup>er</sup>, ainsi que sur l'impact du programme d'actions ou de l'action au regard de l'intérêt local.

### **Article 22 - Résiliation de la convention**

Sans préjudice du reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en application de l'article précédent, la Commune pourra également, en cas d'inexécution partielle ou totale de la convention d'une particulière gravité, prononcer sa résiliation de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense.

La résiliation de la convention par la Commune ne donnera lieu à aucune indemnisation.

La présente convention sera également résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association pour quelque cause que ce soit.

### **Article 23 - Renouvellement de la convention**

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée au respect de la présente convention par l'Association.

## **VIII – DISPOSITIONS DIVERSES**

### **Article 24 - Communication**

L'Association s'engage à mentionner de manière lisible, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, le soutien financier de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de Saint-Denis.

### **Article 25 - Avenant**

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

### **Article 26 - Litiges**

En cas de divergence résultant de l'application de la présente convention, une tentative de conciliation devra être recherchée par les parties.

En cas de désaccord persistant entre la Commune et l'Association, le Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion sera seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

### **Article 27 - Élection de domicile**

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

En cas de changement de domiciliation de l'Association, et faute pour elle de l'avoir signifié par lettre recommandée avec accusé de réception, toute notification ayant trait à l'exécution de la présente convention sera valablement effectuée au domicile visé à l'alinéa précédent.

### **Article 28 - Documents annexés à la convention**

Seront annexés à la convention : Le plan de trésorerie signé du Président et (ou) du Trésorier (en 3 exemplaires) et l'annexe **19.1** – Prescriptions légales pour les associations percevant plus de 153 000 euros de fonds publics.

**Fait à Saint-Denis, le**

**Le Président de l'Association**

**La Maire**

***(Préciser son identité)***

**Éricka BAREIGTS**

## ANNEXE 19.1 - Prescriptions légales

Le budget prévisionnel global de l'objectif ainsi que les moyens affectés à sa réalisation. Ce dernier devra être transmis sous la forme suivante :

<input type="checkbox"/> <b>Trésorerie</b>	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

<b>Compte de résultat et budgets (en euro)</b>	<b>Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/22 au 31/12/22</b>	<b>Budget de l'année en cours du 01/01/23 au 31/12/23</b>	<b>Budget prévisionnel du 01/01/2024 au 31/12/2024</b>
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'État			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
<b>Total des subventions</b>			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
<b>Total des produits d'exploitation</b>			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
<b>Total des charges d'exploitation</b>			
<b>Résultat d'exploitation</b>			
Produits financiers			
Charges financières			
<b>Résultat financier</b>			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
<b>Résultat exceptionnel</b>			
<b>Résultat NET</b>			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)



## CONVENTION 2024 N°

### Entre

**LA COMMUNE DE SAINT-DENIS,**

Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par sa Maire en exercice, **Madame Éricka BAREIGTS,**

D'une part

### Et

**(Nom de l'Établissement Public ; SEM ; SARL)**

*(Adresse du siège social)*

Représentée par son Représentant Légal en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

### IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

#### Article 1 - OBJET

La présente Convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante :

#### Article 2 - ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC, SEM, SARL

L'Établissement Public, SEM, SARL propose de mener un programme d'activité en *(à compléter par le correspondant administratif)* selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.

#### Article 3 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente Convention, la Commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'Établissement Public, SEM, SARL pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

##### Subvention municipale de fonctionnement

La Commune de Saint-Denis accorde une subvention à *(nom de l'Établissement Public, SEM, SARL)* à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2024, cette somme est fixée à **somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir.

##### Moyens mis à disposition

PERSONNEL	<i>(À compléter)</i>
MATÉRIEL	<i>(À compléter)</i>
LOCAUX	<i>(À compléter)</i>



#### **Article 4 - MODALITÉS DE PAIEMENT**

La subvention sera versée conformément aux besoins de trésoreries de l'Établissement Public, SEM, SARL ainsi que la transmission des éléments en infra :

<input type="checkbox"/> <b>Trésorerie</b>	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

<b>Compte de résultat et budgets (en euro)</b>	<b>Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/22 au 31/12/22</b>	<b>Budget de l'année en cours du 01/01/23 au 31/12/23</b>	<b>Budget prévisionnel du 01/01/2024 au 31/12/2024</b>
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'État			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
<b>Total des subventions</b>			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
<b>Total des produits d'exploitation</b>			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
<b>Total des charges d'exploitation</b>			
<b>Résultat d'exploitation</b>			
Produits financiers			
Charges financières			
<b>Résultat financier</b>			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
<b>Résultat exceptionnel</b>			
<b>Résultat NET</b>			

*(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)*

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

## **Article 5 - DURÉE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RÉSILIATION**

Toute modification du contenu de la présente Convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un Avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente Convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire. (*À vérifier quand convention pluriannuelle*)

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'Établissement Public, SEM, SARL était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

## **Article 6 - MODALITÉS DE CONTRÔLE**

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par l'administration de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugé utile.

Au terme de la convention, l'Établissement Public, SEM, SARL remet, dans un délai de deux mois après la clôture de l'exercice, le compte administratif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention. Un contrôle, éventuellement sur place, est réalisé par la Ville, en vue d'en vérifier l'exactitude.

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à constituer un dossier composé des documents suivants qui sera mis à la disposition de la Ville de Saint-Denis :

### **# Pour l'aspect juridique :**

- Demande de subvention annuelle.
- Liste des administrateurs à jour.
- Procès-verbal des instances délibérantes en matière budgétaire (OB, BP, BS...).

### **# Pour le contrôle financier :**

- Budget prévisionnel.
- Compte administratif.
- Rapport du Receveur Municipal / Commissaire aux Comptes.
- Bilan d'activité de chaque action financée.
- Mise à disposition (matériel, humain, locaux).
- Indemnité des élus, administrateur, montant des primes, évolution de la masse salariale.
- Plan de trésorerie.

Toute modification intervenant dans la vie de l'association devra être signalée à la Ville dans un délai de 30 jours après modification (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs...).

## **Article 7 - ASSURANCE**

L'Établissement Public, SEM, SARL souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Commune de Saint-Denis puisse être mise en cause. Elle devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondants.

## **Article 8 - COMMUNICATION**

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non-respect de l'alinéa 1 du présent article, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'Établissement Public, SEM, SARL.

## **Article 9 - LITIGES**

Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Commune de Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, le

**Le Représentant Légal de  
L'Établissement Public, de la SEM, de la SARL**

**La Maire**

*(Préciser son identité)*

**Éricka BAREIGTS**